AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

DLP 25-9-66 559360

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 72 DE SEPTEMBRE — le 24 septembre 1966

LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL SOUTERRAIN DANS LES VERGERS

Le campagnol souterrain se manifeste discrètement à la surface du sol mais il décortique fortement les racines et le collet des pommiers. Les arbres succombent quelque temps après le départ de la végétation. Il n'est guère d'année où des dépérissements plus ou moins graves de vergers dus à ce rongeur ne soient signalés à notre attention.

La protection des arbres s'avère très difficile car les grains empoisonnés ne sont pas attractifs. Cependant les résultats obtenus dans le sud de la France contre une espèce voisine du campagnol souterrain par l'emploi de la chlorophacinone méritent d'être signalés.

Le toxique est un anticoagulant qu'on utilise en concentrat huileux, l'appât est constitué par des pommes de petit calibre, qui sont bien acceptées par le campagnol. Les pommes sont déposées dans de petites fosses de 35 x 20 x 20 recouvertes d'une couche de paille, disposées dans le sens des lignes d'arbres, ou coupant une galerie.

En un premier temps, les pommes sont perforées de part en part avec une longue aiguille qui passe par la cavité centrale. Le produit est alors injecté dans les loges carpellaires avec une seringue munie d'une aiguille de gros diamètre. La pomme est ensuite trempée dans le produit avant d'être placée dans les fosses. Dans le cas d'une contamination importante et homogène du verger, une densité de 300 fosses environ par hectare a donné de bons résultats.

La chlorophacinone est un anticoagulant de toxicité faible pour l'homme, le gibier et les animaux domestiques. Classé en catégorie C, son emploi ne nécessite ni arrêté préfectoral, ni intervention du pharmacien pour la préparation des appâts. Le produit commercial colore intensément les pommes en rouge.

Les vergers qui en Champagne expérimenteront ce moyen de lutte voudront bien nous signaler les résultats obtenus ; l'opération est à exécuter en plein hiver, période durant laquelle les dégâts sont les plus importants - la lutte peut d'ailleurs se poursuivre au printemps.

P 173

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Signalons que la chlorophacinone est active contre tous les rongeurs · son émulsion huileuse présente un certain intérêt dans la préparation des appâts contre les rongeurs qui vivent dans les bâtiments de ferme même les mieux tenus.

INFORMATION.- Anthonome du poirier

La ponte de ce charançon a lieu au cours de la seconde quinzaine de septembre dans les bourgeons à fleurs qui, lorsqu'ils sont parasités, ne s'ouvrent pas au printemps suivant. Quand le parasite existe dans certains vergers, la lutte consiste à détruire les adultes avant leur ponte.

Intervenir à l'aide d'une bouillie insecticide contenant 100 g de DDT matière active par hl d'eau ou 15 g de lindane.

Le délai réglementaire d'utilisation de ces insecticides est de 15 jours avant la récolte, on est parfois conduit à attendre que celle-ci soit terminée pour opérer.

GRANDE CULTURE

INFORMATION.- Pucerons sur colza d'hiver

Des concentrations de pucerons se remarquent localement sur jeunes colzas et inquiètent les exploitants.

Bien que les traitements dirigés contre la grosse altise aient pu dans une certaine mesure favoriser leur extension, en réduisant les parasites naturels, il ne semble pas que des interventions contre ces pucerons doivent être envisagées, les conditions climatiques leur devenant moins favorables.

L'utilisation de produits systémiques (éventuellement par pulvérisation localisée) permettant de contrôler dans les plus brefs délais toute invasion, il est recommandé de n'intervenir que si, exceptionnellement, les plantes souffrent sérieusement des attaques de ces pucerons.

LE TARIF DES ABONNEMENTS EST MODIFIE

Abonnement simple	25 F
Abonnements collectifs	
- plusieurs avis à une même adresse	25 F + 10 F par série supplémentaire
- plusieurs avis à des adresses différentes	25 F + 15 F par adresse supplémentaire

Afin de nous faciliter la comptabilité, nous vous demandons d'attendre la note de renouvellement des abonnements pour effectuer votre versement.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS.